

i

aceva 

Association des collaborateur·trices d'élu·es vert·es et apparenté·es



CONDITIONS DE TRAVAIL, SANTÉ & EXPOSITION AUX RISQUES DES SALARIÉ·ES DE L'ÉCOLOGIE POLITIQUE

Présentation de l'enquête · Printemps 2023

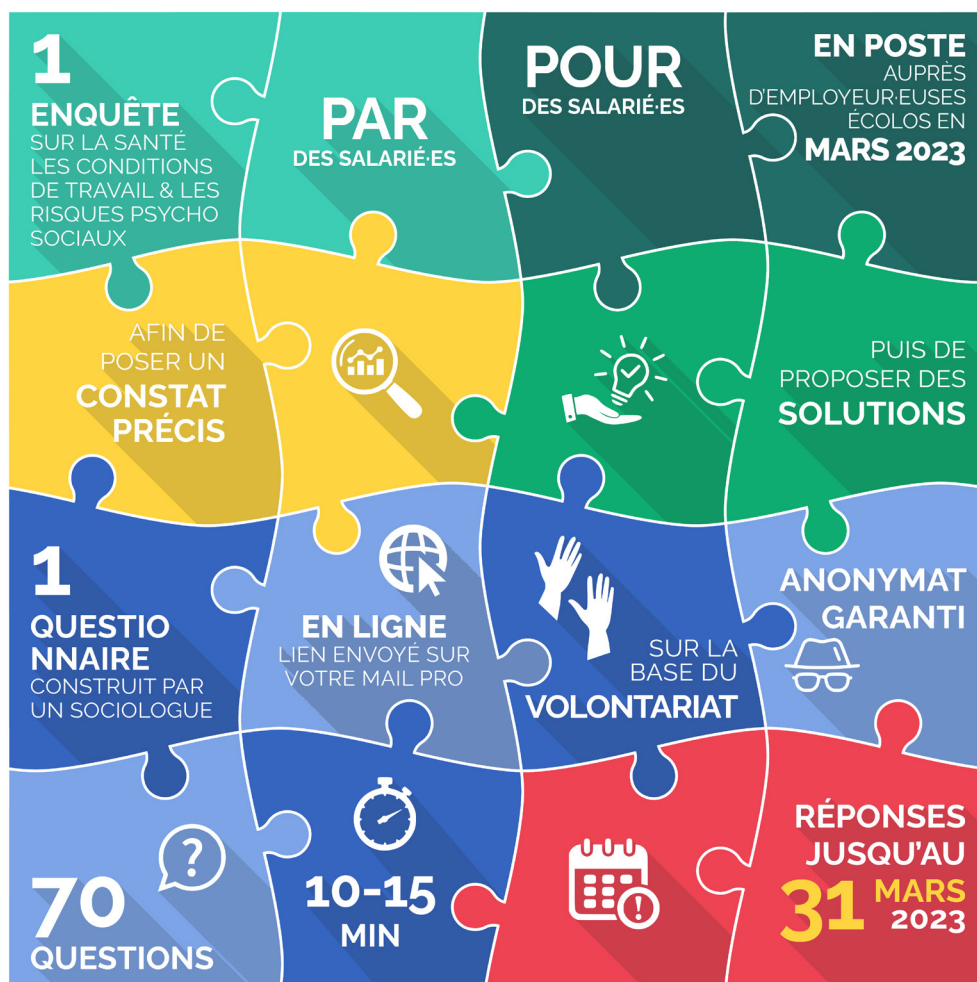
Les conditions de travail, la santé & l'exposition aux risques des salarié·es de l'écologie politique

· Présentation de l'enquête menée au printemps 2023 ·

L'Association des collaborateur·trices d'élus·es vert·es et apparenté·es (ACEVA) regroupe plus de 200 salarié·es de l'écologie politique. Elle a notamment pour but d'agir auprès des élu·es et partis du pôle écologiste pour améliorer les conditions de travail - notamment en matière de prévention des risques psychosociaux - et de recrutement des collaboratrices et collaborateurs de groupe et de cabinet, attaché·es parlementaires et chargé·es de mission auprès d'élus·es, salarié·es de parti ou de campagne. À ce titre, elle lance **une enquête sur les conditions de travail des salarié·es de l'écologie politique en poste au printemps 2023.**

Nous avons pris soin d'informer au préalable la Feve - Fédération des élu·es Verts et Écologistes - et le Bureau exécutif d'EELV.

S'appuyant sur un questionnaire construit par un intervenant mandaté par l'ACEVA, le sociologue du travail Simon Cottin-Marx, cette enquête vise à mieux connaître vos conditions de travail, ainsi que les facteurs de risques, physiques comme psychosociaux, auxquels vous êtes exposé·es. **Les résultats recueillis permettront à l'ACEVA de formuler des préconisations** visant à mieux prévenir ces risques et améliorer nos conditions de travail et notre santé au travail.



Des préconisations qui seront portées au sein de l'instance permanente de dialogue entre employeur·euses et salarié·es, actuellement en cours de construction, suite au vote de la motion au congrès 2022 d'EELV (voir ci-contre).

Le questionnaire, accessible en ligne, est composé de 70 questions et se complète en une dizaine de minutes. Il est disponible du lundi 13 mars au vendredi 31 mars inclus. Le lien est directement partagé sur les adresses professionnelles des salarié·es en poste en mars 2023 afin de garantir la meilleure représentativité possible. Pour contacter les salarié·es en poste, l'ACEVA se base sur les **380 contacts de son annuaire** : si ce recensement est quasi exhaustif au niveau des salarié·es d'élu·es et groupes parlementaires comme des régions et département, il reste encore incomplet sur ceux des partis politiques et des nombreux groupes d'élu·es dans les municipalités et intercommunalités.

Si vous - ou l'un·e de vos collègues - n'avez pas reçu le mail contenant le lien vers le questionnaire sur votre adresse mail professionnelle, vous pouvez en faire la demande par mail à :

✉ aceva.equipe@gmail.com

Vous êtes entièrement libre d'y répondre ou non, sur la base du volontariat. Pour autant, il est crucial que cette enquête réunisse un grand nombre de répondant·es pour proposer une représentation fidèle de la situation actuelle. Il est important de préciser qu'il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses, dès lors qu'elles sont formulées avec sincérité.

Évidemment, l'ACEVA garantit l'anonymat des informations qui seront transmises. Seul l'intervenant mandaté aura accès à vos réponses. Celles-ci seront traitées de manière collective, notamment pour produire des statistiques.



Lors du congrès fédéral 2022, l'ACEVA a porté une motion thématique intitulée **Renforcer le dialogue social et prévenir les risques professionnels des salarié·es de l'écologie politique.**

Adoptée par près de 80% des adhérent·es, cette motion prévoit 4 mesures dont la mise en place par la nouvelle direction du parti, dès sa première année de mandat, d'**une instance permanente de dialogue social entre les employeur·euses et salarié·es de l'écologie politique.** Ce comité aura pour missions d'améliorer les conditions de recrutement et de travail des salarié·es tout comme la formation des candidat·es et élu·es employeur·euses. Mais aussi de dresser un état des lieux des conditions de travail, de créer un référentiel commun de bonnes pratiques et de proposer une procédure de signalement des risques psycho-sociaux et d'accompagnement des salarié·es et employeur·ses.

L'instance réunira des représentant·es des employeur·ses (EELV national et régions, groupes d'élu·es, FEVE) et des salarié·es, notamment les organisations associatives, comme l'ACEVA, ou syndicales. Dotée de moyens spécifiques, elle se réunira au moins une fois par trimestre et présentera un rapport d'activités annuel.

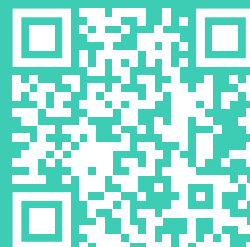
Suite au Conseil Fédéral d'EELV de février 2023, le Bureau exécutif du parti et le CA de l'ACEVA ont initié un groupe de travail pour piloté sa mise en place. Un document-cadre sera rapidement présenté : la motion prévoit en effet que le règlement intérieur de cette instance, détaillant sa composition et son fonctionnement, soit soumis au vote du CF durant ce 1^{er} semestre 2023.

**POUR LIRE
TOUTE LA MOTION**

aceva.eelv.fr/motion



**OU SCANNE
CE QR-CODE !**



Cette enquête est réalisée à l'initiative de l'ACEVA. Depuis 2005, notre association regroupe des **salarié·es du mouvement écolo** - collaborateur·trices d'élus·es, de groupe et de cabinet, salarié·es de parti, salarié·es de campagne, etc. - **actuellement en poste, à la retraite ou en recherche d'emploi.**

Notre AG a lieu chaque année lors des Journées d'Été des écologistes. En février 2023, nous étions plus de 210 membres sur notre Discord.

aceva 

Association des collaborateur·trices d'élus·es vert·es et apparenté·es

l'aceva c'est

Une asso loi 1901



Un Discord et une liste mail
pour échanger au quotidien



Des actions auprès des élu·es et partis
du pôle écologiste pour améliorer les conditions de travail et de recrutement des salarié·es



Une annuaire avec + de 350 contacts de salarié·es écologistes dans toutes les institutions



Des formations adaptées
aux besoins des salarié·es écolos



Des temps conviviaux



Un site internet :

aceva.eelv.fr

et des réseaux sociaux
@ACEVAcollabs



TU ES SALARIÉ·E ÉCOLO ?

D'ÉLU·E, DE GROUPE OU AU SEIN D'UN EXÉCUTIF ?
POUR UNE CAMPAGNE ÉLECTORALE OU UN PARTI ?
TU L'ÉTAIS ? TU SOUHAITES LE (RE)DEVENIR ?

Rejoins-nous ! L'adhésion annuelle est à prix libre.

avec un minimum recommandé de **5 €** et une **grille de cotisation indicative** en fonction des revenus : la cotisation annuelle suggérée est équivalent à environ 2% du salaire net mensuel.

L'adhésion vaut du 1^{er} juillet au 30 juin. Elle se fait en ligne, en 2 minutes, par **carte bancaire**. Rendez-vous sur :

bit.ly/aceva_helloasso



OU SCANNE CE QR-CODE !

